Conditions Générales de Vente – Orion Trek / Decathlon Travel

1. Objet et portée

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Orion Trek Voyages (ci-après « Orion Trek » ou « le Prestataire ») et toute personne réservant un voyage via la plateforme Decathlon Travel (ci-après « le Client »). La validation d'une réservation sur la plateforme vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

2. Formation du contrat

Le contrat de voyage est réputé conclu lorsque :

- Le Client confirme sa réservation sur la plateforme Decathlon Travel;
- Le paiement de l'acompte ou du montant total est effectué selon les modalités précisées;
- Une confirmation écrite est transmise au Client.

Le contrat est établi entre Orion Trek, en tant qu'organisateur, et le Client, par l'intermédiaire technique de Decathlon Travel.

3. Prix et paiement

Les prix sont indiqués en **euros** (€), la devise utilisée sur la plateforme. Ils comprennent exclusivement les prestations mentionnées dans la fiche descriptive du voyage (section « Services inclus ») : hébergement, repas, encadrement, transports internes, et autres services explicitement prévus.

Modalités de paiement

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- Si le Client réserve **plus de 30 jours** avant le départ (check-in) : acompte de **30 %** à la réservation et solde **30 jours** avant le départ.
- Si le Client réserve **moins de 30 jours** avant le départ : paiement intégral au moment de la réservation.

4. Modifications de la réservation

Toute demande de modification (date, formule, participant) doit être adressée par écrit à Orion Trek via la plateforme Decathlon Travel. Les modifications sont possibles sous réserve de disponibilité et peuvent entraîner des frais correspondant aux coûts réels.

Aucune garantie de modification ne peut être donnée à moins de 30 jours du départ.

5. Conditions d'annulation

Annulation à plus de 30 jours du départ

Aucun frais d'annulation ne sera appliqué pour toute annulation intervenue plus de 30 jours avant la date de départ. Le Client bénéficie d'un remboursement intégral des sommes versées ou, le cas échéant, d'un avoir utilisable pour un futur séjour.

Annulation à partir de J-30

À compter de 30 jours avant le départ, les conditions d'Orion Trek s'appliquent :

Délai avant le départ	Frais d'annulation Orion Trek
Entre J-30 et J-20	80 % du montant total du voyage
Moins de 20 jours (J-20 à J-0)	100 % du montant total du voyage

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email via la plateforme Decathlon Travel). La date de réception effective de la notification détermine les frais applicables, hors weekends, hors heures de bureau et jours fériés, sauf si le Client contacte le numéro d'urgence Orion Trek (disponible 24 h/24 et 7 j/7) pour signaler immédiatement l'annulation.

En cas de non-présentation au départ ou d'abandon volontaire du voyage, aucun remboursement ne sera effectué.

6. Annulation ou modification par Orion Trek

Orion Trek se réserve le droit d'annuler ou de modifier un voyage en cas de : nombre insuffisant de participants, conditions de sécurité compromises, ou cas de force majeure. Le Client en sera informé et pourra choisir entre report, voyage équivalent ou remboursement intégral.

7. Responsabilité

Orion Trek agit en qualité d'organisateur et assume la responsabilité de la bonne exécution des prestations. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de faute du Client, fait d'un tiers ou circonstances imprévisibles et irrésistibles.

8. Assurance

L'assurance du voyage **n'est pas comprise dans le prix**. Le Client est invité à souscrire une assurance couvrant l'annulation, les frais médicaux et de rapatriement, la perte/vol de bagages et les risques liés aux activités sportives.

9. Cession du contrat

Le Client peut céder son contrat à une autre personne, à condition d'en informer Orion Trek au plus tard 20 jours avant le départ et que le cessionnaire remplisse les mêmes conditions (niveau physique, type de chambres, documents de voyage, nombre de voyageurs, etc.).

Des frais de transfert fixes de 50 € seront facturés au Client. La cession n'est définitive qu'après confirmation écrite d'Orion Trek, sous réserve des disponibilités et de l'accord des fournisseurs associés.

10. Réclamations

Toute réclamation relative à la prestation doit être signalée **pendant le séjour** afin de permettre une résolution immédiate. Le Client dispose de **24 à 48 heures maximum** pour signaler toute difficulté :

- Par appel au **numéro d'urgence Orion Trek** (24 h/24, y compris week-ends, hors heures du bureau et jours fériés).
- Par email pendant les jours ouvrables.

À défaut de solution rapide et sur place, le Client peut adresser une réclamation écrite, accompagnée des justificatifs, avant la fin du voyage.

11. Données personnelles

Les informations recueillies lors de la réservation sont nécessaires à la gestion du séjour et peuvent être transmises aux partenaires techniques (hébergements, guides, transporteurs) strictement pour les besoins de l'exécution du voyage.

12. Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au **droit marocain**. En cas de litige, compétence exclusive est attribuée aux **tribunaux d'Agadir (Maroc)**, sauf disposition légale impérative contraire.

13. Acceptation

La réservation sur la plateforme Decathlon Travel emporte acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente. Le Client reconnaît en avoir pris connaissance avant la conclusion du contrat.